



Poitiers, le 30/09/2025.

## « 42 minutes chrono ! »

Le CSA du SPIP de la Vienne s'est tenu en un temps record.

Alors que les points inscrits à l'ordre du jour auraient pu donner lieu à des échanges et des débats de fond, la CGTIP 86 a fait le choix de ne pas les alimenter.

**Pourquoi ?** Parce que, trop souvent, la CGTIP 86 constate qu'elle est la seule à porter un véritable dialogue social, tandis que les autres se contentent de jouer les figurants.

Nous dénonçons une nouvelle fois le fait que ce dialogue ne soit qu'une façade, et que le CSA se réduise à une simple chambre d'enregistrement.

Pourtant sur la **note de télétravail**, et celle relative à l'organisation de l'antenne du milieu fermé il y avait plus que matière à discussion.

La première n'est pas conforme à la circulaire en vigueur (cf. circulaire du 23 février 2024). Les agents pourront le constater par eux-mêmes, ce qui justifie notre **vote contre**.

Concernant la deuxième, elle est entre autres la parfaite illustration de la gestion de la pénurie des ressources humaines : une nouvelle fois la CGT IP 86 à **voter contre**.

La CGTIP 86 a fait le choix de s'exprimer cette fois-ci à minima pour marquer sa colère face à l'indigence des réponses de notre administration et de la hiérarchie locale, par rapport aux difficultés récurrentes constatées en matière de surcharge de travail, par rapport aux carences RH et aux risques psychosociaux pouvant en résulter.

***La CGTIP 86, forte de ses valeurs et convictions, fait le serment de toujours dénoncer les insuffisances et manquements de l'administration qui impactent directement le travail quotidien des agents.***

***La CGT Insertion Probation 86.***